METTLER TOLEDO

FICHES DE DONNEES DE SECURITE (FDS)

La présente fiche de données de sécurité est conforme aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008, (EU) No. 2015/830

Date de révision 11-juil.-2019 Numéro de ré

Numéro de révision

SECTION 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur du produit

Nom du produit perfectION™ l'électrolyte d'ions D

Produit n° 51344753

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Utilisation comme réactif de laboratoire

Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur, importateur, Mettler-Toledo GmbH

fournisseur ANALYTICAL

Im Langacher 44 CH-8606 Greifensee

Switzerland

Tel: +41-22-567-53-22 Fax: +41-22-567-53-23

Email: ph.lab.support@mt.com

Adresse e-mail <u>EES above</u>

Made in USA

1.4. Numéro d'appel d'urgence +41-44-251 51 51 (Tox Center)

Ou Numéro d'urgence spécifique au pays

Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Produit n° 51344753

No. du 270634-001 EN document.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange Classification - Mélange

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [GHS]

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement

Aucun(e)

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Composant	NoCE.	NoCAS		CLP classification - Règlement (CE) n ° 1272/2008	
Eau	EEC No. 231-791-2	7732-18-5	80 - 90%	-	Aucune information disponible
Nitrate de potassium	EEC No. 231-818-8	7757-79-1	10 - 20%	Ox. Sol. 2 (H272) Aquatic Acute 3 (H402) Aquatic Chronic 3 (H412)	Aucune information disponible
Chlorure de sodium	EEC No. 231-598-3	7647-14-5	0 - 10%	-	Aucune information disponible

Remarque *Le pourcentage exact (concentration) de la composition n'a pas été divulgué au titre du secret industriel

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Date de révision 11-juil.-2019

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Adapter le traitement de premiers secours à la nature de la blessure. Pour plus

d'assistance, consultez votre centre antipoison local. Présenter cette fiche de données de

sécurité au médecin responsable.

Contact oculaire En cas de contact oculaire, retirer les lentilles de contact et rincer immédiatement et

abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Consulter un médecin.

Contact cutané Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements

contaminés. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène.

Consulter un médecin en cas de symptômes.

Ingestion Nettoyer la bouche à l'eau puis boire une grande quantité d'eau. Ne PAS faire vomir.

Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Protection individuelle du personnel Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir la section 8 pour plus d'informations.

de premiers secours

Ne pas pratiquer le bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance ; pratiquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque raccordé à un insufflateur manuel

muni d'une valve anti-retour, ou autre dispositif médical respiratoire approprié.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets les plus

importants

Voir section 11, Voir la section 2 pour plus d'informations

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin Traiter les symptômes

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant.

Moyens d'extinction déconseillés

Aucune information disponible

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants.

5.3. Conseils aux pompiers

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures de protection individuelles Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les

l'environnement

vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger.

Méthodes de nettoyage Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients

correctement étiquetés.

Référence à d'autres sections

Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection personnelle adaptés

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques

Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation

sans danger

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Porter un équipement de protection individuel. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Remarques générales en matière

d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation

Conserver le récipient bien fermé, au sec et dans un endroit bien ventilé. Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine. Éviter une exposition directe au soleil.

7.3. Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Utilisation comme réactif de laboratoire

Mesures de gestion des risques (RMM)

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Concentration prévisible sans effet Aucune information disponible

(PNEC)

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques Douches

Rince-oeils

Systèmes de ventilation

Équipement de protection individuelle

Porter de lunettes de protection chimique à écrans latéraux et un masque intégral. S'il y a Protection des yeux/du visage

un risque d'éclaboussures, porter:. Lunettes de protection.

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants/des vêtements de protection.

Protection respiratoire Aucun équipement de protection n'est exigé sous des conditions d'utilisation normale.

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide **Aspect** Transparent Odeur Aucun(e)

Seuil olfactif Aucune information disponible

6.5 Intervalle de pH 5.0 - 8.0

Propriété **Valeurs** Remarques • Méthode

Point de fusion/point de congélation Aucune information disponible

Point/intervalle d'ébullition ~ 100 °C / 212 °F

Aucune information disponible Point d'éclair Taux d'évaporation Aucune information disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucune information disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure Aucune information disponible

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité Aucune information disponible Aucune information disponible Pression de vapeur Aucune information disponible Densité de vapeur Densité Aucune information disponible

Hydrosolubilité Soluble dans l'eau

Aucune information disponible Solubilité dans d'autres solvants Coefficient de partage Aucune information disponible

Température d'auto-inflammabilité

Température de décomposition Aucune information disponible Aucune information disponible Viscosité cinématique Viscosité dynamique Aucune information disponible Propriétés explosives Aucune information disponible Propriétés comburantes Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Aucune information disponible Point de ramollissement Aucune information disponible Masse molaire Aucune information disponible Teneur (%) en COV (composés

organiques volatils)

Densité Pas d'information disponible Aucune information disponible Densité apparente

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune information disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales

Données d'explosion

Sensibilité aux chocs mécaniques Aucun(e) Sensibilité aux décharges statiques Aucun(e)

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation

10.4. Conditions à éviter

Variations extrêmes de température et lumière du jour directe

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Informations sur le produit

Le produit ne présente pas de danger de toxicité aiguë d'après les informations connues ou fournies.

InhalationAucune information disponibleContact oculaireAucune information disponibleContact cutanéAucune information disponibleIngestionAucune information disponible

Toxicité aiguë inconnue 0% du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (voie orale) 30,150.00 mg/kg

Corrosion/irritation cutanéeAucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation

oculaire

Aucune information disponible

Sensibilisation Aucune information disponible

Effets mutagènes Aucune information disponible

Effets cancérogènes Aucune information disponible

Effets sur la reproduction Aucune information disponible

STOT - exposition unique Aucune information disponible

STOT - exposition répétée Aucune information disponible

Danger par aspiration Aucune information disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

?% du mélange sont constitués de composants dont la dangerosité pour le milieu aquatique est inconnue

Composant	Algues d'eau douce	Poisson d'eau douce	Puce d'eau
Chlorure de sodium	-	LC50: = 12946 mg/L, 96h static	EC50: 340.7 - 469.2 mg/L, 48h
		(Lepomis macrochirus)	Static (Daphnia magna)
		LC50: 6020 - 7070 mg/L, 96h static	EC50: = 1000 mg/L, 48h (Daphnia
		(Pimephales promelas)	magna)
		LC50: = 7050 mg/L, 96h semi-static	
		(Pimephales promelas)	
		LC50: 6420 - 6700 mg/L, 96h static	
		(Pimephales promelas)	
		LC50: 4747 - 7824 mg/L, 96h	
		flow-through (Oncorhynchus	
		mykiss)	
		LC50: 5560 - 6080 mg/L, 96h	
		flow-through (Lepomis macrochirus)	
		[

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Aucune information disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus / produits non

utilisés

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales

en vigueur.

Emballages contaminés

Toute élimination ou réutilisation inappropriée de ce récipient peut être dangereuse et

illégale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

IMDG/IMO

14.1 N° ONUNon réglementé14.2 Nom d'expéditionNon réglementé14.3 Classe de dangerNon réglementé14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Polluant marinSans objet14.6 Dispositions spécialesAucun(e)

14.7 Transport en vrac

Aucune information disponible

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au

recueil IBC

OACI

14.1 N° ONU
Non réglementé
14.2 Nom d'expédition
Non réglementé

14.3 Classe de danger
 14.4 Groupe d'emballage
 14.5 Danger pour l'environnement
 14.6 Dispositions spéciales
 Non réglementé
 Sans objet
 Aucun(e)

IATA

14.1N° ONUNon réglementé14.2Nom d'expéditionNon réglementé14.3Classe de dangerNon réglementé14.4Groupe d'emballageNon réglementé14.5Danger pour l'environnementSans objet14.6Dispositions spécialesAucun(e)

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail

Inventaires internationaux

United States of America Inventory
CANINV
EINECS/ELINCS
ENCS
IECSC
KECL
PICCS
AICS (Australie)
Est conforme

Légende :

USINV/ TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

CANINV/ DSL/NDSL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS – Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes/Liste européenne des substances chimiques notifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon le règlement (CE) n° 1907/2006 n'est requise

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H272 - Peut aggraver un incendie ; comburant

H402 - Nocif pour les organismes aquatiques

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Légende - SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme,

États-Ùnis)

Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Préparée par Thermo Fisher Scientific©

Water and Lab Products

22 Alpha Road

Chelmsford, MA 01824, USA

1-978-232-6000

Prepared For Mettler-Toledo GmbH Analytical

Date d'émissionAucune information disponible

Date de révision 11-juil.-2019

Motif de la révision Sections de la FDS mises à jour.

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité